



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS  
ET ORGANISATIONS ROMANDS  
DE L'AGRICULTURE

Administration fédérale des finances  
Direction générale des douanes  
M. Philippe Rais  
Monbijoustrasse 40  
3003 Berne

Par mail à [philippe.rais@ezv.admin.ch](mailto:philippe.rais@ezv.admin.ch)

Lausanne, le 14 mars 2017

**Demande de modification de l'allégement douanier pour les cornichons, en récipients excédant 50 kg, pour la mise en œuvre industrielle**

Monsieur,

Nous vous remercions de solliciter l'avis d'AGORA sur la demande susmentionnée. Après concertation avec différents acteurs de la filière, nous vous transmettons volontiers notre détermination.

Bien que la demande ne concerne que les cornichons de moins de 6 cm et que la production suisse se base plutôt sur des calibres compris entre 5 et 9 cm, nous estimons qu'une contenance de 10 kg ne permet pas de garantir une utilisation limitée à la mise en œuvre industrielle. Des reventes en l'état au secteur de la restauration seraient ainsi tout à fait envisageables et, dans un tel cas, la production indigène serait directement concurrencée par les importations.

Par ailleurs, le franc fort impacte déjà fortement les entreprises de transformation indigène et il convient d'éviter de prêter à long terme les transformateurs mettant en valeur la production suisse de cornichons.

Pour ces raisons, nous ne pouvons pas souscrire à la demande de modification de l'allégement douanier pour les cornichons, en récipients excédant 10 kg et non plus 50 kg, pour la mise en œuvre industrielle.

Nous vous invitons à prendre en compte notre avis et nous vous adressons,  
Monsieur, nos meilleures salutations.

AGORA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Loïc Bardet'.

Loïc Bardet  
Directeur